



## Laboratoire de droit économique francophone

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Laboratoire de droit économique francophone. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02032210

**HAL Id: hceres-02032210**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032210>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Laboratoire de droit économique francophone  
(LADEF), EA 3342

de l'Université Paris 1



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport du comité d'experts

Unité de recherche :

Laboratoire de droit économique francophone  
(LADEF), EA 3342

de l'Université Paris 1

Le Président  
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

mars 2009



# Rapport d'évaluation



## L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Laboratoire de droit économique francophone (LADEF)

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 3342

Nom du directeur : M. Yves CHAPUT ; Mme Marie-Danielle SCHÖDERMEIER, Directrice Adjointe Paris 1

## Université ou école principale :

Université Paris 1

## Autres établissements et organismes de rattachement : /

## Date(s) de la visite :

Mercredi 18 février 2009



# Membres du comité d'évaluation

## Président :

M. Patrick MAISTRE du CHAMBON, Université de Grenoble 2

## Experts :

M. Pierre BON, Université de Pau

M. Serge DAUCHY, Université de Lille 2

Mme Florence DEBOISSY, Université de Bordeaux 4

M. Slim LAGHMANI, Faculté de sciences juridiques politiques de Tunis

Mme Christine NEAU-LEDUC, Université de Montpellier 1

M. Bernard PACTEAU, Université de Bordeaux 4

M. Philippe SIMLER, Université de Strasbourg 3

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Le CNU contacté n'a pas envoyé de représentant.

# Observateurs

## Délégué scientifique de l'AERES :

M. Rostane MEHDI

## Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Pierre Michel EISEMANN, Paris 1

Mme Yvonne FLOUR, Vice-présidente du Conseil scientifique, Paris 1

# Rapport d'évaluation



## 1 • Présentation succincte de l'unité

Effectif, dont enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens et administratifs :

- 6 enseignants chercheurs (3 professeurs et 2 MCF et un associé)
- 2 personnalités extérieures (1 magistrat et 1 avocat)
- 8 Doctorants
- 1 responsable administrative

Nombre de HDR, nombre de HDR encadrant des thèses : pas d'HDR pour les MCF.

Nombre de thèses soutenues et durée moyenne lors des 4 dernières années, nombre de thèses en cours, thèses en cours :

- 2 thèses soutenues
- Durée non renseignée
- Financement aucune indication

Nombre de publiants :

Les membres de l'équipe sont les auteurs de publications nombreuses et reconnues dans le domaine du droit économique et des affaires et ce, quelle que soit leur nationalité, (canadienne, algérienne..).

## 2 • Déroulement de l'évaluation

Le comité d'experts a entendu le directeur du laboratoire en présence de la directrice adjointe. Ce dernier a remis aux différents membres un dossier dans lequel il expose l'activité du laboratoire, son originalité. Il met l'accent sur le caractère artisanal de son organisation. Une discussion s'engage rapidement avec les membres du comité sur les raisons qui ont conduit le LADEF à demeurer isolé alors que d'autres structures paraissent pouvoir accueillir l'équipe de recherche. Le directeur ne semble pas convaincu de l'intérêt s'agissant d'un laboratoire dont la recherche est tout à fait originale non seulement au sein de Paris 1 mais également au sein même de la recherche juridique, puisque ses travaux, tout en étant juridiques, se situent aux confins du droit et de l'économie dans une perspective de valorisation de la réflexion juridique francophone.



### 3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

L'audition du directeur du laboratoire a fait ressortir la grande originalité de l'axe de recherche retenu, lié à la régulation économique. Cet axe de recherche, largement labouré à l'étranger, semble avoir peu intéressé les juristes français. Le LADEF occupe à cet égard une place singulière et indispensable. Il découle de l'entretien que ce dernier dispose d'un bon réseau de partenaires internationaux (Algérie, Brésil, Belgique, Italie, Canada avec l'intégration dans l'équipe d'un professeur canadien). Les recherches actuelles du laboratoire l'orientent autour de l'étude des sanctions en droit économique. Manifestement le laboratoire a organisé ou participé à de nombreuses manifestations tant nationales qu'internationales (9 colloques entre 2007 et 2008 : Strasbourg, les aides de l'Etat et les défaillances financières des entreprises ; Dijon et Nice, la réforme du droit français de la sauvegarde ; Strasbourg ; Les juridictions commerciales échevinées ; Rome, l'avenir des juridictions commerciales ; Paris-Sorbonne, les sanctions économiques ; Paris-Sorbonne, l'évolution des droits français et anglais des sociétés ; Paris, association des juristes franco-britanniques, les droits français et anglais des contrats commerciaux ; Londres, L'appel public à l'épargne, approche franco-britannique).

De l'audition des membres du LADEF naît le sentiment d'un grand décalage entre la surface scientifique du centre et son organisation matérielle et administrative. Ce décalage ne risque-t-il pas d'hypothéquer son avenir, ce qui serait gravement préjudiciable pour la science juridique française tant le champ investi est d'une actualité brûlante en présence de la faillite du système financier international ?

### 4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Sans objet

### 5 • Analyse de la vie de l'unité

#### – En termes de management :

Il s'agit d'une structure souple et légère, performante, dont la direction ne soulève pas de difficulté particulière eu égard au nombre réduit de chercheurs et de doctorants. Comme toutes les entreprises artisanales, son existence semble étroitement liée à la personne de son directeur. Il convient donc que, dans les années à venir, le laboratoire se structure un peu plus pour continuer à intervenir sur un champ de recherche indispensable pour la recherche juridique.

#### – En termes de ressources humaines :

Le caractère réduit de l'équipe peut en affecter le devenir, même si les partenariats étrangers compensent en partie cette insuffisance locale.

#### – En termes de communication :

Manifestement, des moyens plus significatifs devraient permettre de mieux valoriser les recherches réalisées par le laboratoire et devraient le conduire à améliorer sa notoriété au delà d'un cercle d'initiés.



## 6 • Conclusions

– Points forts :

- Axes de recherche originaux et parfaitement définis au carrefour du droit et de l'économie.
- Un réseau international nombreux et de qualité permettant l'accueil d'étudiants étrangers.
- Une structure souple et réactive.

– Points à améliorer :

- Equipe trop réduite dont le devenir apparaît fragile.
- Insuffisance de thèses d'étudiants français.
- Moyens matériels trop réduits, obérant le développement du centre.
- Manque de sensibilisation de doctorants français aux problématiques de la régulation et des rapports du droit et de l'économie.

– Recommandations :

- Réfléchir à une intégration du LADEF dans une structure d'accueil plus large afin d'assurer sa pérennité, tout en assurant sa liberté scientifique.
- Développer la communication sur ce champ de recherche.
- Améliorer sensiblement l'attractivité de ce domaine auprès des doctorants français.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
B	A+	B	B	B